

## Comment le Programme MAB est-il mis en œuvre ?

### 2. Dans les Réserves de Biosphère

Question-clé à Catherine Cibien, Directrice scientifique du MAB France

( <https://vimeo.com/777367792> )

*Entretien réalisé, transcrit et édité par Anne Teyssède*

—

En France, le MAB est également mis en œuvre au niveau des territoires, ces territoires qui sont reconnus par l'Unesco et qu'on appelle des Réserves de Biosphère. Actuellement il y a 16 réserves de biosphère en France, ainsi que plusieurs projets qui sont en phase de candidature et qui seront reconnus dans trois ou quatre ans peut-être, selon la dynamique du processus.

Dans chacune de ces Réserves de Biosphère, une équipe veille à l'animation d'un projet de territoire, un projet qui va s'inscrire sous l'égide du développement durable. En général, ce sont des structures publiques qui portent les Réserves. Cela peut être un Parc Naturel Régional, cela peut être un Syndicat mixte, cela peut être un PETR (**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural**), cela peut-être aussi un Parc National. Donc une diversité de structures, ou d'ensemble de structures, qui coopèrent à l'échelle d'un territoire pour en assurer une animation.

Sur ces territoires vont être menés des projets de développement local qui vont tenir compte de la biodiversité, vont être menés des projets en lien avec la protection, la conservation ou la restauration de la biodiversité, vont être menés des projets pédagogiques, vont être menés des projets scientifiques qui vont concourir à la gestion du territoire.

L'idée, c'est vraiment de mener ces projets locaux dans un esprit de participation locale, de construire une concertation dynamique, active, et de privilégier le dialogue entre les parties prenantes du territoire, qui en sont les acteurs - les forestiers, les pêcheurs les agriculteurs, les commerçants, les acteurs du tourisme, etc., les acteurs du public également -, de les conduire à penser ensemble à ce que pourrait devenir leur territoire, et essayer de les faire travailler sur des perspectives de développement durable.

Donc finalement, dans cette mise en œuvre locale du MAB, il y a quelques mots-clés auxquels penser : d'une part, un équilibre entre *développement local* et *conservation*, d'autre part l'importance à porter au *dialogue* et à la *concertation*, dans ce cadre là.

--

[Vidéo](https://ite.sorbonne-universite.fr/nexus-videos-cles/f-concertation-debat-organisation-action-collective/f7-le-mab-et-les-reserves-de-biosphere) en ligne sur les sites web du [MAB France](#) et de Nexus vidéos-clés :  
<https://ite.sorbonne-universite.fr/nexus-videos-cles/f-concertation-debat-organisation-action-collective/f7-le-mab-et-les-reserves-de-biosphere>